



**Le CERCLE D'ESCRIME ROCHELAIS**  
**vous invite au**  
**12<sup>ème</sup> Challenge des Mousquetaires**  
**Les 10 et 11 janvier 2015**

Lots de valeur dans chaque catégorie pour les huit premiers



# Bienvenue à La Rochelle !

Le tournoi de nos tout jeunes escrimeurs est, pour beaucoup, le premier de la longue série qui verra éclore le champion du futur...Conscient du poids de cette empreinte, le Cercle d'Escrime Rochelais organise avec soin les Mousquetaires depuis 12 ans.

Enfants et parents y sont accueillis et guidés dans le cadre qui les initie au monde des compétitions. Le CER s'est engagé vers les bonnes pratiques dans les rencontres sportives, à lutter contre les incivilités dans le sport. C'est pourquoi chacun de ses bénévoles aura à cœur de vous accompagner dans cette démarche.

Heureux de vous accueillir, nous serons à votre écoute, attentifs, pour que ces premiers émois sportifs restent un beau souvenir.

Que la fête soit belle !

Sylvain EUGENE, pour le Comité Directeur du Cercle d'Escrime Rochelais

## REGLEMENT DU 12<sup>EME</sup> TOURNOI DES MOUSQUETAIRES

### Compétition individuelle fleuret

**Les samedi 10 et dimanche 11 janvier 2015**  
**Gymnase Gino Falorni,**  
**Rue de Roux, quartier des Minimes, 17 000 La Rochelle**

#### DEROULEMENT DES EPREUVES :

Samedi 10 Janvier	
<b>Pupilles garçons et filles</b>	Appel : 13h30 Scratch : 13h45 Début : 14h15
<b>Poussines</b>	Appel : 15h30 Scratch : 15h45 Début : 16h15
Dimanche 11 janvier	
<b>Benjamins garçons et filles</b>	Appel : 8h45 Scratch : 9h Début : 9h30
<b>Poussins</b>	Appel : 10h45 Scratch : 11h Début : 11h30

## REGLEMENT ET FORMULE DES EPREUVES

Le règlement et les formules se feront selon le cahier des charges de la Fédération Française d'Escrime ; le directoire technique sera constitué sur place et se réserve le droit de modifier la formule en cas de nécessité.

## INSCRIPTIONS ET LICENCES

La compétition est ouverte à tous les tireurs en possession de licences dûment validées. Les inscriptions se font sur le site de la FFE : <http://www.escrime.ffe.fr/competitions/engagement-en-ligne.html> jusqu'au 8 janvier 2015 minuit. Aucun engagement ne sera pris sur place.

## ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont fixés à 10€. Un tee-shirt de bienvenue sera offert à chaque participant.

## NORMES ET TENUES

Les tenues et le matériel devront répondre aux normes fixées par la FFE, à savoir : tenue 350N et port de la sous cuirasse 350N pour les CATEGORIES Poussin, Pupille et Benjamin, Chaque tireur s'arme et s'équipe sous sa responsabilité.

## ARBITRAGE :

Chaque club qui engagera 4 tireurs devra fournir un arbitre, celui-ci devra être présent même si le nombre de tireurs est inférieur le jour de la compétition. Les arbitres devront être disponibles durant toute la durée de la compétition, en tenue de ville sombre.

Les arbitres seront indemnisés sur la base en vigueur de la Ligue.

## PARENTS D'ENFANTS SPORTIFS : ET VOUS, QUEL PARENT ETES-VOUS ?

Le Cercle d'Escrime Rochelais s'est engagé avec la Préfecture de la Charente Maritime à lutter contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport.

Lors du tournoi des Mousquetaires, première compétition pour les parents et les jeunes tireurs, les bénévoles distribueront des flyers de sensibilisation. Ils pourront engager un dialogue avec les parents pour les aider à se positionner de manière adaptée en compétition.

## COUVERTURE MEDICALE DE LA COMPETITION

Un médecin assurera la couverture médicale durant toute la durée de la compétition.

## RESTAURATION

Un buffet sera à disposition, avec boissons chaudes et froides, sandwiches, etc...

## STAND DE MATERIEL

La Société CARTEL, partenaire des Mousquetaires, sera présente sur le lieu de la compétition durant tout le week-end.

## 5ème trophée des Mousquetaires

Le trophée des Mousquetaires sera remis au club dont les tireurs auront obtenu les meilleurs résultats lors du tournoi. Il sera remis en jeu chaque année et ne fera l'objet d'une attribution définitive que lors de la 3<sup>ème</sup> victoire du même club.

Chacune des 6 compétitions fera l'objet d'une attribution des points trophée suivant le barème suivant :

1 <sup>ère</sup>	place : 12 points
2 <sup>ème</sup>	place : 10 points
3 <sup>ème</sup>	place : 7 points
5 <sup>ème</sup>	place : 4 points
6 <sup>ème</sup>	place : 3 points
7 <sup>ème</sup>	place : 2 points
8 <sup>ème</sup>	place : 1 point

Seul le meilleur résultat d'un club donné sera pris en compte. Les autres points gagnés ne seront pas attribués.

## Accueil et hébergement à La Rochelle

Tous les renseignements concernant les accès à La Rochelle, et l'hébergement sont en annexe à cette convocation. Pour les tireurs arrivant par le train, il sera possible d'avoir accès à une navette et ce sur réservation en appelant au 06 89 92 44 24 (départ de la navette à partir de l'hôtel IBIS).

A 5 minutes à pied de la gare SNCF et à 5 minutes en voiture du lieu de la compétition. Des prix sont négociés avec l'Hôtel pour les tireurs et leur famille.

Hôtel IBIS du Vieux Port

Place du Cdt de la Motte Rouge

17 000 La Rochelle

Tél 05 46 41 60 22

<http://www.ibishotel.com/fr/hotel-0638-ibis-la-rochelle-vieux-port-/index.shtml>

Office du tourisme : 05 46 41 14 68

Site web : [www.larochelle-tourisme.com](http://www.larochelle-tourisme.com)

## Renseignements

Pour tous renseignements complémentaires, vos contacts :

- Cercle d'Escrime Rochelais, 05 46 67 44 07 après 17 heures – cerclescrimerochel@orange.fr
- Sylvain EUGENE, Président du Cercle d'Escrime Rochelais, seugene@bbox.fr
- Maître Céline SIOHAN, celinehoual@gmail.com

